

Décision

Générale

colonial

Décision n° 71-1437/SG/FP constatant la reprise de service d'un commis des S.A.F. du cadre territorial de l'administration générale.

n° 71-1437/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
20 octobre 1971

Numéro JO
n° 21 du 10/11/1971

Date du numéro
10 novembre 1971

TEXTE INTÉGRAL

Est constatée, pour compter du 17 septembre 1971, date de son retour dans le Territoire, la reprise de ses fonctions antérieures au Service de l'Enregistrement des Domaines et du Timbre (Ministère des Finances), par M. Joseph Tamby, commis des S.A.F. de 1^{er} classe, 3^e échelon, du cadre territorial de l'administration générale.